

Combien ça coûte ?

Adaptateur TNT simple tuner	de 20 à 50 €*
Adaptateur TNT simple tuner HD	à partir de 80 €*
Adaptateur TNT double tuner	de 50 à 100 €*
Réorientation + vérification de l'antenne râteau	de 80 à 120 €*
Remplacement de l'antenne râteau	de 180 à 220 €*
Remplacement du coupleur d'antennes	100 €*
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT	de 100 à 150 €*
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT + parabole + installation	à partir de 280 €*
Offre payante, décodeur fourni par l'opérateur	voir contrat d'abonnement

* Prix TTC généralement constatés au moment de l'impression de ce guide, donnés à titre indicatif.

Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision : les téléviseurs munis d'une prise PériTel peuvent être reliés à un adaptateur TNT. Les téléviseurs vendus aujourd'hui ont la TNT intégrée. Les téléviseurs labellisés HD vendus depuis le 1^{er} décembre 2008 possèdent un adaptateur TNT HD intégré.

Réception et antennes

- **Vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective :** cette antenne doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats, contactez votre syndic ou votre gestionnaire pour vérifier cette compatibilité.
- **Vous habitez une maison :** dans quelques rares cas, vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne. Si vous êtes hors zone de couverture de la TNT, vous devrez choisir un autre mode de réception, comme le satellite. Demandez conseil aux professionnels.

À qui m'adresser ?

Choisissez des professionnels (magasins et antennistes) agréés.



Ils ont signé la charte de confiance « Tous au numérique » et se sont engagés à vous guider et à proposer des prestations de qualité au prix du marché.

■ Pour connaître leur liste : www.tousaunumerique.fr ou **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Méfiez-vous du démarchage à domicile. En cas de doute, contactez-nous.

Ai-je droit à une aide ?

Une aide financière

Pour les foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau, sous certaines conditions de ressources :

- en zone de couverture TNT, pour les foyers exonérés de redevance : aide maximale à l'équipement de 25 € et aide maximale pour l'adaptation éventuelle de l'antenne de 120 €.
- hors zone de couverture TNT, aide maximale de 250 € pour l'installation d'une réception satellite.

Une aide technique

Un accompagnement renforcé pour les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap > 80 %) : mise en service et réglage du poste principal, à domicile et sur rendez-vous.

! Chacune de ces aides ne peut être attribuée qu'une seule fois par foyer.

Pour en bénéficier :

Pour bénéficier d'une de ces aides ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

! Conservez précieusement les originaux de vos factures et tickets de caisse, ils vous seront demandés pour bénéficier de l'aide financière.



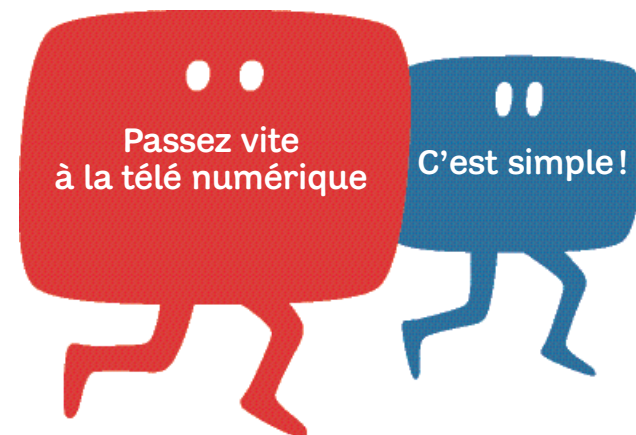
Plus d'informations sur
www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le
0970 818 818
(numéro non surtaxé,
prix d'un appel local, du lundi
au samedi de 8h à 21h)

Publié par France Télé Numérique.

France Télé Numérique est un Groupement d'Intérêt Public créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTN regroupe l'Etat, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'ESSENTIEL À SAVOIR sur le passage à la télé tout numérique EN FRANCE



Passez vite
à la télé numérique

C'est simple !



tous au numérique !



dès maintenant
et avant le 30 novembre 2011

Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

LES AVANTAGES DU NUMÉRIQUE

+ de chaînes : jusqu'à **18 chaînes nationales gratuites** (les chaînes historiques* en version numérique + les 12 nouvelles chaînes nationales) **dont certaines en HD** (haute définition) auxquelles s'ajoutent des chaînes locales. Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès des opérateurs commerciaux.

+ de qualité : une meilleure qualité de réception d'image et de son.

Pourquoi fait-on cela ? Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences utilisées pour créer de nouvelles chaînes, diffuser plus de chaînes en HD, développer la radio numérique et généraliser l'accès à Internet mobile haut débit sur l'ensemble du territoire. Cette évolution est un mouvement international. Plus de cent pays font de même. En France, la loi du 5 mars 2007 sur la télévision du futur fixe le cadre juridique permettant à tous les Français d'avoir accès à la télé numérique.



* Les chaînes sont TF1, France 2, France 3, Canal+ (en clair), France 5/Arte et M6.

Que va-t-il se passer ?

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel déploie, depuis mars 2005, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) sur le territoire français et a pour objectif, conformément à la loi, de couvrir 95 % de la population le 30 novembre 2011. Les émetteurs* TNT qui ne sont pas encore allumés seront donc progressivement mis en service.

D'ici là, et au fur et à mesure du développement de la TNT, la diffusion analogique s'arrêtera. Cela se fera progressivement, région par région, selon le calendrier fixé par le Premier ministre.

* Certains des émetteurs pourraient ne pas diffuser l'intégralité des chaînes de la TNT, selon les décisions à venir de ces chaînes.

LES CALENDRIERS D'ARRÊT

Le calendrier général : il a débuté le 4 février 2009 et s'achèvera, avec les dernières régions, au plus tard le 30 novembre 2011.

Le calendrier de Canal+ : cette chaîne suit un calendrier en partie spécifique car elle arrête sa diffusion analogique au plus tard le 6 décembre 2010. Une communication adaptée est prévue dans les quelques régions concernées.

! Pour connaître les dates de passage dans votre région, rendez-vous sur www.tousaunumerique.fr ou contactez le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné(e) si vous recevez, sur un poste au moins, la télévision via une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Trois mois avant la date du passage à la télé tout numérique de votre région, vous verrez défiler un bandeau d'information sur les téléviseurs que vous devez adapter.

Si vous recevez déjà la TNT, vous devrez chercher les nouveaux canaux de diffusion des chaînes le jour de l'arrêt de l'analogique dans votre région.

Vous n'êtes pas concerné(e) :

si vous recevez la télévision avec une parabole, par une box ADSL, par le câble ou la fibre optique, **et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.**

Que faut-il faire ?

Avant l'arrêt de l'analogique :

vérifiez si chacun de vos postes peut recevoir les signaux numériques. Si ce n'est pas le cas, adaptez-les.

	Pour recevoir le bouquet TNT gratuit	Pour recevoir + de chaînes par abonnement
Avec une antenne râteau ou intérieure 	Un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée suffisent pour recevoir les 18 chaînes gratuites.	LES CHAINES CANAL+
Avec une parabole 	<ul style="list-style-type: none"> orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur ; orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur. 	LES CHAINES CANAL+ CANALSAT
Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique <p>Certains immeubles* sont raccordés à un réseau dans le cadre d'un accord collectif avec un distributeur.</p>	Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement.	

* Renseignez-vous auprès du gestionnaire de votre immeuble pour savoir ce qu'il faut faire dans ce cas pour recevoir la TNT sans abonnement.

! Pensez à adapter chacun de vos postes, sinon ils ne recevront plus la télévision après le passage à la télé tout numérique.

Le jour de l'arrêt de l'analogique : recherchez à nouveau les chaînes.

Si vous recevez la TNT par une antenne râteau et même si vous avez la TNT depuis longtemps, recherchez une DEUXIÈME FOIS les canaux de diffusion des chaînes.

Le jour du passage à la télé tout numérique (c'est-à-dire le jour de l'arrêt de la diffusion analogique), les chaînes de la TNT, pour améliorer leur couverture, changeront de canal.

! Si vous ne recherchez pas leurs nouveaux canaux, votre téléviseur peut afficher un écran noir.